

Cauvaldor

PLUIH

**PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT**

PETIT PATRIMOINE – DOSSIER ARRETE LE 22 avril 2024

BOURIANE

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
1 DEFINITION ET PRESENTATION DU DOCUMENT	3
2 NADAILLAC-DE-ROUGE	5

RAPPEL REGLEMENTAIRE

Article L151-11 du code l'urbanisme

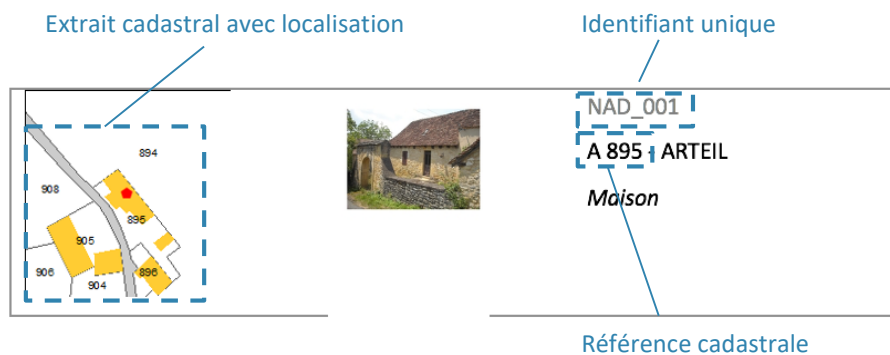
Le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et identifier, localiser et délimiter les quartiers, îlots, immeubles bâtis ou non bâtis, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation, leur conservation ou leur restauration.

- Les travaux non soumis à un permis de construire sont précédés d'une déclaration préalable.
- La démolition est subordonnée à la délivrance d'un permis de démolir.
- Les coupes et abattages sont soumis à déclaration préalable.

Le recensement des éléments du patrimoine s'est effectué durant une grande partie de l'élaboration du PLUi-H entre janvier 2021 et mars 2024. Sur la base de l'inventaire du patrimoine effectué par le pays d'art et d'histoire les élus communaux ont été sollicités pour compléter et valider ce recensement en tenant compte de la portée prescriptive du PLUi-H (par exemple, ne pas retenir une église car sur le domaine public et retenir une fontaine ou un muret appartenant à un particulier et proche d'un sentier de randonnée).

1 | Définition et présentation du document

Le présent document liste l'ensemble des petits patrimoines sur l'unité paysagère de la Bouriane. Chaque élément de petit patrimoine est identifié par un identifiant unique, sa localisation (référence cadastrale) et une photo.



2 | NADAILLAC-DE-ROUGE

		NAD_001 A 895 - ARTEIL <i>Maison</i>
---	---	--

		NAD_010 A 441 - LE FAU <i>Puit</i>
---	---	--

		NAD_011 A 314 - L'EGLISE <i>Maison</i>
---	---	--

		NAD_002 A 650 - CANAVAL <i>Grange</i>
---	---	---